



RAPPORT DE LA FORMATION DES MEMBRES DES COMITES D'ALERTE POUR LA PAIX TENUE A BURHALE EN TERRITOIRE DE WALUNGU DU 10 AU 12 JANVIER 2012 SOUS LE THEME : Les techniques de lobbying et de plaidoyer en matière des droits humains.



Janvier 2012

I. NOTES INTRODUCTIVES

1. Contexte:

Le RFDP est en train d'exécuter un programme biennal de réduction de vulnérabilité des femmes et filles victimes des violences sexuelles et basées sur le genre dans le territoire de Walungu et dans la périphérie de la ville de Bukavu avec son partenaire Cordaid. Plusieurs activités dudit programme portent sur le renforcement des capacités des membres des comités d'alerte pour la paix « CAP » à travers l'organisation de différentes sessions de formation au tour des thèmes variés (*Outils d'analyse des conflits, les techniques de documentation des cas de violences sexuelles et celles basées sur le genre, les techniques de lobbying et de plaidoyer en matière des droits humains* ect.)

La session de formation sur le plaidoyer, rapportée par ces lignes, répond au souci de toujours doter les femmes membres des comités d'alerte pour la paix de Walungu, des connaissances en matière de plaidoyer et lobbying afin de leur permettre de participer à la construction de la paix dans leur communauté et au changement des situations qui vulnérabilisent les membres de ces communautés et notamment la violation de leurs droits juridiquement garantis.

Depuis l'existence des comités d'alerte pour la paix comme structures du RFDP composées des femmes qui agissent au niveau de la base, ces dernières ont toujours mené des activités en rapport avec la transformation positive des conflits et la défense des droits humains en particulier les droits des femmes dans leurs milieux respectifs notamment par :

- la documentation et la dénonciation des cas de violation des droits humains et des violences basées sur le genre dont sont victimes particulièrement les femmes,
- l'accompagnement psycho-sociale des victimes des violences basées sur le genre ;
- les dialogues avec les autorités locales en vue de l'amélioration de la situation des droits humains ;
- La médiation familiale et communautaire pour rapprocher les parties en conflit et transformer ce dernier
- l'intégration au sein des comités d'alerte pour la paix de nouveaux membres issus des centres d'alphabétisation et dotées des capacités qui les permettent de se mouvoir dans ces différents domaines

- la tenue des réunions de sensibilisation sur les droits des femmes en faveur des membres de leur communauté etc.

En plus des activités ci-dessus énumérées, figurent aussi les échanges et autres activités de revendication des droits des femmes que les membres de CAP mènent auprès des décideurs dans leurs milieux. Mais malheureusement leur réalisation a souvent rencontré des obstacles dans la mise en œuvre ou dans la pratique suite à l'insuffisance de formation ou d'information sur le plaidoyer. Cette situation constitue un blocage que connaissent les femmes actrices, membres des CAP

Ainsi se pose donc la nécessité de renforcer de manière régulière leurs connaissances pour les outiller davantage à pouvoir influencer par leur travail l'autorité dont elles relèvent à s'impliquer activement et à prendre des décisions susceptibles de concourir à l'amélioration des situations (problèmes) qui portent atteinte aux droits et qui empêchent à la femme de retrouver au tant que l'homme sa place dans la communauté aux conditions égales et à tous les niveaux. C'est ce qui justifie l'organisation d'une formation sur *les techniques de lobbying et du plaidoyer en matière des droits humains* du 10 au 12 janvier à Burhale au profit des 20 femmes membres des comités d'alerte pour la paix

2. Résultats attendus de la formation :

Au terme de cette formation, les RFDP attend et vise les résultats suivants :

- les capacités de 20 membres des comités d'alerte pour la paix et autres membres de l'équipe technique du RFDP sont renforcées sur les techniques et la conduite d'un plaidoyer ;
- un calendrier de restitution des acquis de la formation par chacune des participantes à sa base est élaboré en tenant compte du calendrier des réunions des Comités d'alerte pour la paix ;
- au moins deux comités d'alerte pour la paix de Walungu soumettront leur ébauche d'action de plaidoyer sur un problème donné de leur milieu au RFDP pour un traitement enrichi du contenu

3. Méthodologie de formation proposée :

La formation utilisera les méthodes actives et participatives qui permettront une interaction profonde des participantes par des échanges d'informations et un débat riche et fructueux nourris par des faits et des situations concrètes et avérées, par des expériences qu'elles connaissent dans leurs milieux respectifs et qui les aideront à comprendre davantage les notions apprises et les circonstances dans lesquelles elles seront concrétisées.

Des techniques appropriées et même des jeux en mesure de délasser les esprits seront appliqués et permettront non seulement aux participantes d'apprendre sans peine mais aussi à la formatrice de prendre en compte leurs expériences et leurs besoins pour leur permettre de mener un plaidoyer et un lobbying qui atteignent les résultats escomptés.

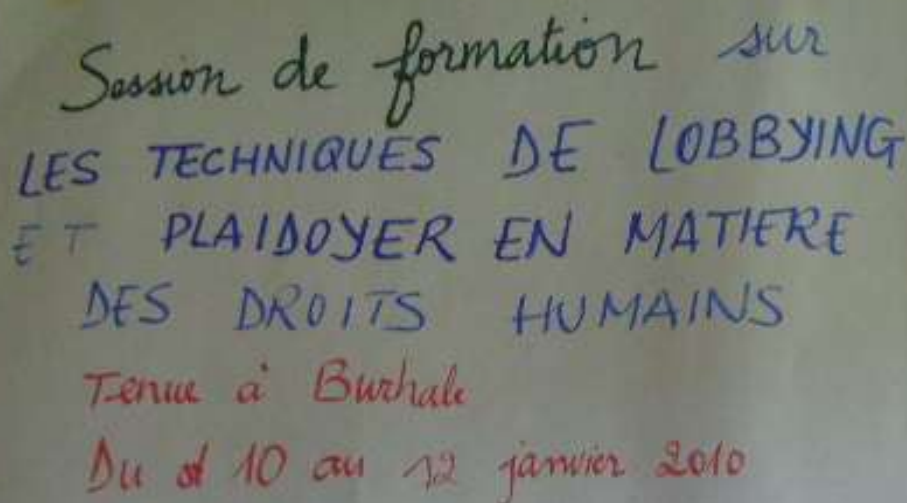
4. Participants :

- 20 femmes leaders, membres des CAP de Walungu
- 4 membres de l'équipe technique du RFDP

5. Formatrice :

Mme Vénantie BISIMWA

Avec l'aide de l'équipe technique RFDP



Session de formation sur
LES TECHNIQUES DE LOBBYING
ET PLAIDOYER EN MATIERE
DES DROITS HUMAINS
Tenue à Burhale
Du 10 au 12 janvier 2010

II. Des dispositions générales

1. Validation mandats et mots de circonstance

➤ *Validation des mandats*

La vérification des présences a été un moment qui a permis l'ouverture de l'atelier de formation organisée à Burhale. Ont été invitées à la formation les membres des Comités d'alerte pour la paix, entre autres :

- 1) Neema Balibuno (présidente du comité d'alerte pour la paix des filles de Cihambe)
- 2) Domitille M'Mugula (présidente cap Cihambe)
- 3) Furaha M' Cibembe de CAP Kamisimbi
- 4) Jeannette M' Mirindi, présidente du CAP Ciriri, dans la périphérie de Bukavu
- 5) M'Buvinja Nabintu du groupement Irongo, membre d'une association des femmes commerçantes)
- 6) Brigitte M'Burhundulu, présidente du CAP de Lurhala
- 7) Nabintu M'Lunjwire, présidente du nCAP Ikoma
- 8) Valentine M'kazige, CAP Luciga
- 9) Appolonia Makiro, du CAP Cihuma à Irongo
- 10) Nzigire M'Shekeza, Présidente territoriale CAP Walungu
- 11) Angeline Ngusha, CAP Izege
- 12) Victorine M'Cikubira, présidente du CAP Izege
- 13) Nzigire M'Kakara, du CAP walungu centre
- 14) Batumike M'Ntunga, du CAP kaniola

- 15) Sylvarine M'Ruhomombo, présidente du CAP de Budodo
- 16) Espérance M'Buha du CAP Nzibira
- 17) Nzigire M'Cikemba, victime d'expropriation foncière et membre du CAP Muzinzi
- 18) Ngomora M'Muzirhu, du CAP Bwahungu
- 19) M'Bahusa Nabintu, enseignante et responsable d'une association des agriculteurs, dans le groupement de Lubona
- 20) Jeannette Chandazi, point focal du Comité d'Alerte pour la Paix de kamanyola
- 21) M' Buhendwa Munyerenkana; présidente du CAP de Burhale
- 22) Adelaide M'Rwabika, du CAP Cagala
- 23) Nabintu Mubalama, animatrice RFDP à Nindja et enseignante
- 24) Bilubi Kikuni, animatrice du RFDP de Nzibira
- 25) Nsimire M'Namalambo, présidente du CAP de Muzinzi
- 26) Odette Luyumu, du CAP Lurhala et journaliste à la radio Bubusa

➤ **Mots de circonstance**

- *Mot d'accueil de la secrétaire exécutive du RFDP, Mme Venantie Bisimwa*

« Nous sommes réunis en formation ici à Walungu dans le but d'obtenir des connaissances dans des domaines assez complexes relatifs à la situation très alarmante d'injustice que vivent les femmes. On parle des violences basées sur genre et la femme se retrouve violentée pour la simple raison qu'elle est une femme. Nous devons donc outiller celle-ci pour qu'elle soit en mesure de lutter pour l'amélioration des ses conditions en sachant porter sa voix auprès des autorités et des tous les décideurs qui doivent prendre des décisions qui s'imposent pour aider la femme à participer à la vie communautaire et à la gouvernance locale et nationale. Il vous faudra beaucoup d'attention pour que vous soyez en mesure de profiter de ces moment au maximum... »

- *Mot d'ouverture de la session par le Chef de groupement de Burhale*

Prenant la parole, le chef de groupement a déclaré ouverte la session de formation en renchérissant le mot de la secrétaire exécutive exigeant aux participantes d'être dynamiques, de tirer le maximum des enseignements qui leur seront offerts et d'être en mesure de les traduire en actions concrètes et durables

Après ces mots, un temps a été consacré à des échanges d'information sur la situation sécuritaire et des violations des droits humains connue dans les milieux respectifs des participantes à la formation

2. Echanges des participants sur la situation sécuritaire et de violation des droits humains

Ce temps a été un moment de partage profond mais suffisamment émotionnel au vu de la pertinence, de l'ampleur et surtout du caractère lamentable et pitoyable des situations de vie que traversent les membres des CAP et leurs communautés dans leurs milieux respectifs, des actes assez cruels et de nombreuses violations décrites que subissent la communauté et auxquels toute personne engagée dans la lutte comme membre d'un Comité d'Alerte pour la Paix doit faire face !



Nous décrivons par les lignes qui suivent, plus ou moins en détail, les points saillants des différentes interventions qui ont alimenté les débats. Les différents membres des CAP invitées à cette formation ont étayé et enrichi les informations fournies dans ce point, en se complétant mutuellement une après l'autre et selon leurs milieux de provenance :

➤ **Kamamnyola :**

- Des tensions après la campagne électorale, une grande division s'observe au sein de la population et elle est liée aux corruptions organisées qui ont eu lieu pendant la campagne.

- Suspension des chefs du marché pour n'avoir pas battu campagne au profit d'un certain Bertin qui était proposé par le chef local
- Des jeunes du lycée de Kamanyola qui refusent qu'on leur impose un préfet du PPRD (parti au pouvoir)
- Des coups de balle pendant environs une heure cette semaine passée ont perturbé la quiétude. On raconte qu'il s'agissait des coups tirés par un militaire malade

➤ **Izege**

- Des personnes sont accusées par International Alert d'avoir détourné des fonds alloués à la construction d'une école
- Des agents de sécurité insécurisent les populations en leur faisant payer des amendes illégales
- Les présumés FDLR viennent de Nindja et Kalonge et perturbent la tenue du marché (Bitara) à la frontière Izege et Kalonge

➤ **Walungu**

- Le courant électrique est absent alors que la population paie les factures
- Un enseignant à la veille du nouvel an aurait violé sa domestique de 16 ans sans être inquiété
- La responsable du service genre, famille et enfant n'est pas coopérative et cela affecte fortement et négativement les activités de plaidoyer des femmes
- Le jeudi 5 janvier 2012, un jeune homme du nom de Pontien, vendeur de la boisson alcoolisée Primus s'est vu menacé par des militaires rwandais en voulant leur faire payer la boisson consommée par eux. Le jeune fut arrêté le lendemain et ne sera libéré que moyennant une somme d'argent (120 \$). Depuis lors, il ne cesse d'être inquiété par ces militaires, ce qui l'a amené à fuir son village vers Goma, en province du Nord-Kivu.

➤ **Ciriri**

- A la veille de la proclamation des résultats des élections présidentielles, dans l'avenue Ruvumba, quartier Kajangu à Kasha, un jeune homme du quartier, bandit reconnu, devenu policier, a obligé, dans une maison de vente de boisson, à monsieur Birindwa, de boire une boisson locale fortement alcoolisée (kanyanga). Devant le refus de ce dernier, le jeune policier s'est mis à tirer plusieurs coups des balles en l'air qui ont paniqué tous les habitants du quartier. Il n'a pas été inquiété.

- Une femme serait victime d'un vol des biens de la maison orchestré par son époux qui voulait les offrir à une deuxième femme
- Une maison de vente de boisson avait été brulée par des inconnus à Camp tv
- Une maison jadis utilisée par le RFDP pour les activités d'alphabétisation a été transformée en une maison de tolérance par son propriétaire.

Madame Kajangu, chef d'avenue Ruvumba, quartier Kajangu en commune de Kadutu et membre du Comité d'Alerte pour la Paix (CAP) a dénoncé cette situation auprès du chef de quartier Mushagasha qui a obligé la fermeture de ladite maison en ce mois de janvier.

➤ **Kamisimbi**

- Les femmes veuves souffrent d'expropriation des biens laissés par leur mari. Cette



situation est encouragée et perdue par le fait que nombreuses de ces femmes sont ignorantes et ne sont ni formées ni informées !

Les

qui

➤ **Ciherano**

prêtres auraient reçu une lettre de menaces provenant des inconnus disent se préparer pour venir assiéger la paroisse

➤ **Luciga Ciherano**

- Trois filles seraient tombées entre les mains des présumés FDLR qui leur ont pillé tout ce qu'elles avaient. A l'occasion, des échanges de tirs ont eu lieu entre ces bandits et des militaires congolais qui en ont éliminé un. Ainsi ces filles ont eu la vive sauve
- La construction des maisons destinée à des activités de consultation prénatale par International Alert aurait créé de frictions entre le chef de groupement et la population. Celui-là aurait proposé l'affectation de ces maisons pour d'autres fins

➤ **Budodo/groupement Kaniola**

- Des arrestations arbitraires se multiplient et insécurisent la population

➤ **Burhale**

- Le 25 décembre, 3 hommes en armes prétendus appartenir au groupe *Rahia Mutomboki* seraient surpris à Burhale et arrêtés par des militaires congolais. Leurs collègues auraient menacé venir investir le village à leur recherche
- Un homme toujours supposé appartenir au même groupe armé aurait attaqué une élève de la 6^{ème} année à Shirikisho jeudi avant le nouvel an. Cette dernière serait sauvée de justesse par l'arrivée d'un groupe des femmes. Il lui aurait ravi une Malette qui contenait 1000 FC (1 \$us=900 FC)
- Des personnes qui occupaient coutumièrement des parcelles au village de Burhale se les voient ravir par des héritiers des personnes auprès desquelles elles les avaient acquis moyennant le paiement du Kalinzi : voir la famille Cimonge à titre illustratif (Les membres de cette famille font cadastrer des domaines qui coutumièrement revenaient de droit aux personnes qui se les voient ravir ainsi injustement)
- Le 3 janvier, Mr Cibumbiro, infirmier à Nzibira aurait été séquestré dans la brousse par des hommes en armes au motif qu'il était un espion. Il serait sauvé de justesse par un homme qui le connaissait et qui connaissait les militaires mais après un paiement d'une somme de 200\$!

➤ **Luhago/Nindja**

- Les femmes se plaignent d'être abandonnées à elles mêmes et de ne pas participer à la prise des décisions. Cette situation est aggravée par le fait que nombreuses sont ignorantes sans formation ni information
- Les élections avaient été tintées de beaucoup d'irrégularités et d'injustice et cela crée des conflits permanents entre les membres de la population et même les agents de la CENI d'un côté et entre les candidats de l'autre. Un chef de bureau CENI, *Georges Muhabwa* serait même obligé de fuir le village vers la ville par crainte des représailles. Les femmes étaient intimidées et leurs choix n'étaient pas respectés, lors du vote. Les membres des bureaux modifiaient leur volonté surtout quand il s'agissait des personnes analphabètes.

- 7 janvier, massacre organisé dans une forêt de Kanyonga à Nzibira localité de Irega, il ya eu des tueries. Un militaire a perdu la vie et une femme gravement blessée. Cette situation à causé de la panique, à frustré la population et crée une insécurité qui a obligé de nombreuses personnes à fuir
- Le 3 janvier de nombreux coups des balles dans la localité de Mwegerera ont semé la panique. Des hommes en armes avaient tiré sur le fils du chef de groupement. A l'origine, un avion avait laissé tomber à la veille de petits livres en Kinyarwanda que les populations ont ramassé. Les militaires ont pensé que c'était de l'argent qu'ils devaient ravir aux membres de la communauté
- Samedi, le 7 janvier soir, irruption des hommes en arme dans une maison d'une femme, Mme Fille M'Bukomola, belle fille de Kasigwa Birindwa. Cette » dernière bien qu'enceinte avait été torturée et blessée par ces derniers. Grâce à l'intervention des membres du CAP, elle avait été conduite aux soins à Nzibira toute saignante.
- A cifuko, des personnes s'accusant de sorcellerie ont été arrêtées par les présumés FDLR qui y tiennent l'administration. Ces personnes appartiennent à deux familles, la famille de Nabwijire qui accuse celle de Nabuzege d'avoir jeté une maladie grave sur ses membres réussissant à en éliminer une dizaine. Ceci fait que les membres de la communauté sont en débandade et fuient le village craignant de se faire infecter par cette maladie !!!
- Les chefs des groupements ne s'intéressent pas de la situation de la femme. D'ailleurs chaque fois qu'il ya une aide qui doit être fait au profit des femmes vulnérables, ils font inscrire en 1^{er} leurs propres épouses sur la liste des bénéficiaires.
- Il ya trop d'arrestations arbitraires à Nzibira et les policiers se font toujours corrompre.
- Les femmes qui s'adonnaient à des activités génératrices des revenus se voient appauvries par les membres de la communauté et même les chefs qui prennent des dettes et qui refusent de les payer. Pendant le recouvrement elles ne récoltent que des injures et des menaces
- Il ya une très grande famine qui pointe à l'horizon suite à une pluie abondante qui détruit les récoltes. On raconte que cela est dû au fait que la population a refuser de voter l'enfant du Mwami et que les organisations du milieu et tous les leaders devraient venir se confesser au près de lui pour un changement de la situation !!!

➤ **Lurhala**

- Un garçon de Deo Kahasha aurait violé et engrossé une fille (mineure)

- Les femmes veuves sont souvent dépossédées des quelques biens leur laissés par leur mari. Une femme veuve d'au moins 70 ans qu'on veut déposséder de son héritage a vu ses filles mises en détention à Lurhala et Walungu à trois reprises.
- Les élections se sont caractérisées par des comportements frauduleux allant à détourner les voix de plusieurs femmes et à refuser l'accès à d'autres aux bureaux de vote.
- A la veille du nouvel an, une femme s'est vue chasser de sa parcelle par des personnes de la famille de son mari décédé

➤ **Irongo**

- Les membres des bureaux de vote sont accusés par la communauté d'avoir détourné les voix des personnes analphabètes. Ceci avait provoqué des échanges des coups entre les membres de la communauté et les membres des bureaux de la CENI
- La situation sociale est très dure à tel point qu'à Irongo des problèmes de scolarisation des enfants se posent avec acuité
- Des bandits auraient investi une famille et ravi les biens issus de la dot d'une des filles de la famille
- Les femmes d'Irongo sont abandonnées à leur triste sort. Les notions des droits de la femme y sont tabous

➤ **Lubona :**

- Un motard qui roulait à tombeau ouvert aurait percuté samedi, 8 janvier un vieil homme. Ce dernier sera conduit infructueusement aux soins. Cette situation a été à la base d'un conflit qui met en jeu des militaires, policiers, les membres de la famille du défunt et celle de la famille du motard en fuite

➤ **Mulamba :**

- tentative de tuerie d'une femme accusée de sorcellerie sur une fillette de 9 ans morte le 1^{er} janvier après une dispute entre sa mère et la présumée sorcière !

3. Formulation des attentes et des craintes, présentation des résultats

Après la mise sur pied d'un code de bonne conduite, la formulation des attentes et des craintes a ouvert les portes à cette 2^{ème} journée de travail de formation au profit des membres des comités d'alerte pour la paix. La présentation et l'analyse de ces attentes ont été précédés par un petit moment de détente durant lequel les participants se sont mutuellement racontés des histoires riches en instruction, preuve d'une longue expérience de travail au profit de la communauté dans le domaine de la défense des droits humains.

➤ *Attentes et craintes autour de la formation*



Les attentes formulées peuvent se résumer dans les lignes suivantes :

- Acquérir des connaissances suffisantes sur le thème de la formation
- Recevoir du RFDP les techniques nécessaires qui aident les membres des CAP à bien faire le plaidoyer
- Savoir intervenir au profit de la population victime des violences
- Savoir comment se comporter devant une autorité devant laquelle le plaidoyer est fait
- Découvrir des nouvelles connaissances

Quant aux craintes, les participants les ont résumées de la manière suivante :

- Ne pas avoir suffisamment de temps pour épuiser les matières prévues
- Ne pas être en mesure après la formation de bien faire le travail qu'elle implique

- Ne pas être en mesure d'assimiler l'essentiel de la matière
- Ne pas être accompagné par le RFDP après la formation
- Ne pas être protégées lors des activités de plaidoyer
- Ne pas recevoir de brevets
- Ne pas recevoir des modules
- Risquer pendant le travail de se confronter à des personnes plus informées que nous

Avant de présenter les objectifs de la formation et les résultats, la formatrice a fait une mise au point sur ces craintes et résultats en apportant des éclaircissements et en apaisant les participants en soulignant l'essentiel à retenir dans l'ensemble de leurs formulations

➤ ***Présentation des objectifs et des résultats attendus***

Dans moins de 10 minutes, les objectifs et les résultats suivants ont été expliqués et éclaircis par la formatrice :

- *L'objectif global* est de
 - ✓ renforcer les capacités des membres des CAP sur les techniques de lobbying et de plaidoyer en matière de droits humains
- *les objectifs spécifiques* sont :
 - ✓ aider à établir les différences entre lobbying et plaidoyer avec des notions connexes
 - ✓ améliorer la compréhension des leaders femmes que vous êtes sur les préalables pour bien mener le lobbying et le plaidoyer
- *les résultats attendus*:
 - ✓ Les capacités des 20 membres des CAP et de l'équipe du RFDP invités à la formation sont renforcées sur les techniques et la conduite d'une action de plaidoyer
 - ✓ Un calendrier de restitution des acquis de la formation par chacune des participantes à sa base est élaboré en tenant compte du calendrier de leurs réunions du CAP
 - ✓ Au moins deux CAP de Walungu soumettront leur ébauche d'action de plaidoyer sur un problème donnée de leurs milieux au RFDP pour enrichissement d'éléments

II. Les techniques de lobbying et de plaidoyer en matière des droits humains

1. Conceptualisation :

- **Plaidoyer** : un ensemble d'activités, d'actions menées pour une communauté, un groupe de vulnérables dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, de changer des situations de violations des droits qui les oppressent. Il est à différencier des plaidoiries qui sont des conclusions formulées par les avocats devant les juridictions en défense des intérêts de leurs clients !
- **Le lobbying** : vient de l'anglais mais veut dire un groupe de pression doté d'une grande force pour se faire entendre. Il faut donc y comprendre les activités qui visent à exercer une pression sur les décideurs au profit toujours d'un changement des situations malheureuses dans le but d'amélioration des conditions des groupes et de la population en situation difficiles

Quel point de rencontre ?

Il faut souligner que les deux concepts visent l'amélioration des conditions passant de la situation déplorable à une autre plus bénéfique au bien être de la communauté et des personnes vulnérables ou vulnérabilisées.

Dans le but de cerner les niveaux de compréhension de ces notions, la formatrice procédait progressivement par un jeu de questions orientées vers les participantes. A titre illustratif la question suivante a permis de faire parler ces dernières et de mesurer le niveau d'assimilation du point en rapport avec le plaidoyer :

- Qui parmi vous a déjà réalisé une action de plaidoyer ? Cette action a-t-elle porté précisément sur quel problème ?

Les réactions des participantes à cette question a fait état des problèmes variés pour lesquels les membres des CAP ont mené des actions de plaidoyer au profit des membres de la communauté avec l'appui ou sans du RFDP. Il s'agit entre autres des problèmes liés aux violences sexuelles, aux arrestations arbitraires, aux taxations illégales, aux questions relatives aux successions ect.

- Pouvez-vous dégager dans vos nombreuses actions celles qui sont liées au lobbying et au plaidoyer ?

Lobbying, plaidoyer, ... il a paru difficile aux participants de faire le choix, conduisant ainsi la formatrice à découvrir les failles pour une orientation positive de ses enseignements !

Ainsi, la formatrice a saisi cette opportunité pour différencier des gestes, les actes posés, qui peuvent être réalisés au profit des individus de manière isolée. Ces actions sont à louer mais ne sont pas à confondre avec une action de plaidoyer pour le fait qu'ils ne peuvent pas en eux mêmes contribuer à la transformation, au changement d'une situation qui vulnérabilise des groupes, qui touche au bien être global d'une communauté.

Il ya donc lieu, à partir de notre dynamisme, comme membres des CAP, a-t-elle souligné, de barrer la route à la commission des **actes infractionnels** qui sont des *atteintes portées sur des dispositions pénales* et de lutter contre les **violations des droits humains** qui sont des *atteintes portées par les pouvoirs publics, les autorités étatiques à des droits garantis par des textes juridiques nationaux et internationaux ratifiés par les Etats* parmi lesquels la République Démocratique du Congo.

2. Eléments pour un lobbying, un plaidoyer efficaces

Cette observation soulevée par le paragraphe qui précède a fait que la formatrice, en termes d'éléments pour un plaidoyer et un lobbying efficace, attire l'attention des participantes sur la nécessité pour l'acteur d'une action de plaidoyer, la femme leader membre d'un CAP, de *bien définir l'objectif que son action doit atteindre* ; d' *être très informée*, de creuser l'information *par une documentation suffisante* des données pour un déclenchement d'une action fructueuse ; de *développer des connaissances très larges dans le domaine des droits humains* et de développer en elles un esprit d'intolérance face à toutes les formes des violations orientées vers la personne humaine, les groupes et tous les membres de la communauté. Se référant aux instruments juridiques de protection des droits humains, elle a relevé *le caractère sacré de la personne humaine* consacré par de nombreux instruments juridiques, entre autres, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Constitution de la RDC. Ceci a suscité un fort moment intéressant des réactions des participantes qui en ont profité pour échanger encore beaucoup d'informations et d'expériences sur des cas des violations des droits humains qu'elles vivent dans leurs communautés respectives et sur des irrégularités qui nécessitent exactement leur engagement sans complaisance pour le

changement des toutes les situations qui vulnérabilisent les membres de la communauté violant ainsi des droits juridiquement garantis !

En outre, les femmes membres des CAP devraient chaque fois *bien identifier la cible (les autorités ou décideurs)* auprès desquelles elles devraient mener leurs actions de plaidoyer et de lobbying en fonction des problèmes qui se posent. Une mauvaise identification de celle-ci peut rendre l'action inefficace. *Faire alliance avec d'autres personnes (alliés)*, est également un atout pour plus de réussite

C'est par ce point qu'ont sonné les cloches de Midi concluant cette 1^{ère} partie de la journée et invitant les participantes à prendre un moment de détente après un bref instant d'accueil et de présentation des participantes nouvellement arrivées !

Un débat actif, suite logique des préoccupations amorcées avant la pause, a permis de soulever un certain nombre d'irrégularités en particulier celles observées lors des élections, mettant ainsi un terme à bonne heure de repos.

En effet, par ce débat, les femmes membres des CAP, participantes à la formation ont souligné que l'accès de la femme à la prise de décision et à la gestion de la cité est un élément très déterminant pour changer la situation d'injustices qu'elle subit² à travers le monde et particulièrement en RDC et dans le territoire de Walungu. Dès lors, les nombreuses irrégularités qui ont jalonné les élections et tout le processus électoral en RDC ont été érigées, par les femmes leaders membres des CAP de Walungu, en des formes de violation des droits particulièrement des droits de la femme dont elles ont freiné la promotion. Ces irrégularités décriées par ces femmes auraient consisté en des actes :

- De détournement des voix des personnes analphabètes en particulier les femmes et les personnes âgées par les membres des bureaux de vote.

Ces personnes n'ont pas bénéficié d'une orientation suffisante, nette et transparente lors du vote. Les membres des bureaux de vote ont eu l'audace d'attribuer les voix de ces personnes à des candidats qu'elles ne portaient pas portées ni expressément ni même par présomption !

- De contre campagne contre les candidats de sexe féminin particulièrement en territoire de Walungu.

Certains candidats se sont caractérisés par une campagne déloyale scandant des propos injurieux, mensongers et souillant la personnalité des candidates et désorientant les choix des électeurs.

A titre illustratif les membres des CAP ont souligné le cas d'un candidat de l'UNC, Mr Pontien qui à plusieurs reprises à menti aux membres de la communauté qu'une candidate, bien en vue dans le territoire, était de la majorité présidentielle et qu'elle ne mérite pas l'électorat dans le territoire de Walungu. D'autres comportements malheureux ont été mis à la charge de ce dernier !

- De désorientation des électeurs par certains acteurs d'églises qui pour des raisons de convenance personnelle ont porté leurs choix sur tel ou autre candidat et ont estimé que pour le faire passer il fallait à tout prix détruire d'autres candidatures.

C'est le cas d'un laïc, responsable d'une structure de l'Eglise catholique à Ikoma qui expressément aurait défendu, aux fidèles réunis en assemblée, de voter pour la candidate ci haut citée et de la réserver pour des opportunités futures, le choix actuel devant être porté à quelqu'un d'autre dit du 'terroir' donc originaire du groupement d'Ikoma !

- Le vol des voix

Certains candidats, particulièrement ceux aux pouvoirs auraient volé des voix en corrompant des membres des bureaux de vote, des chefs de centre pour introduire en leur faveur dans les urnes des bulletins préalablement cochés !

- Ect.

Ainsi, les membres des CAP ont estimé qu'il s'agissait là des situations qui freinent la promotion des droits de la femme et qui nécessitent une conjugaison d'efforts pour être combattues et éradiquées dès maintenant et pour l'avenir !

Ce point a permis, enfin, au modérateur de mettre un terme à une journée de travail très riche après une brève récapitulation des notions apprises par la formatrice, aidée par les dernières interventions des participants.

Une révision facilitée par le modérateur, Baci, a permis d'entamer cette nouvelle journée de formation sur les techniques de lobbying et de plaider en matière des droits humains organisée par le RFDP à Burhale à l'intention des membres des CAP. Les interventions

actives de ces dernières ont été une preuve que l'essentiel des notions apprises la veille avaient été assimilées.

3. Actions et étapes du plaidoyer

La formatrice est revenue, après la révision faite par le modérateur, sur les types d'actions de plaidoyer et les étapes nécessaires en les expliquant en détail. Elle a ainsi montré qu'une action de plaidoyer devait être bien pensée et devait porter sur des problèmes clairs en respectant des étapes bien précis qui sont :

- Bien définir l'objectif, les buts et les missions à poursuivre
- Identifier les problèmes qui doivent être résolus
- Identifier les bénéficiaires de l'action de plaidoyer et connaître leurs intérêts
- Identifier les personnes en mesure d'apporter des solutions ou encore les décideurs et connaître leurs intérêts et leur manière de prise des décisions
- Identifier les parties prenantes (alliés)
- Découvrir les obstacles possibles
- Concevoir un plan de plaidoyer ou du lobbying (les méthodes, les moyens nécessaires, fixer un calendrier d'activités et définir clairement la distribution des tâches)
- Faire le suivi et évaluer les actions menées

Ces différents points ont été accompagnés d'un temps de réactions très nourries durant lequel les participantes ont donné des exemples d'actions de plaidoyer ou de lobbying à mener en fonction des problèmes qu'elles connaissent. Il s'agit entre autres :

- Des problèmes liés au non accès de la femme aux espaces des décisions
- Des problèmes liés à la négligence de réglementation du transport en commun qui est à la base de beaucoup d'accident dans le territoire de Walungu
- Des problèmes liés à la propriété de terres à Walungu
- De problèmes liés à l'accès de la femme à l'héritage ect.

La formatrice a alors profité de cette occasion pour orienter les participantes en rapport avec les décideurs auprès desquels elles devront mener leurs actions de lobbying et de plaidoyer en fonction de tous ces problèmes en les aidant à identifier elles mêmes :

- Les pouvoirs publics
- Les partis politiques

- Les confessions religieuses
- Les collectifs des commerçants ect.

Elle a alors souligné et expliqué les rôles des faiseurs d'opinions, des parties prenantes dans une démarche de lobbying et de plaidoyer. A chaque moment, un jeu de question-réponse a permis à la formatrice de revenir sur toutes ces notions en se rassurant chaque fois que leur assimilation était acquise ! Des exemples très illustratifs puisés dans le vécu quotidien ont facilité cette tâche.

Les débats suscités par ces différents points ont abouti à une présentation par les membres des CAP, réunies en formation, d'*une action de plaidoyer qui devra consister à une lutte leur permettant de hisser une leader femme de Walungu au pouvoir en la personne de Venantie Bisimwa*, leur encadreur et formatrice, la secrétaire exécutive du RFDP dont elles louent les aptitudes et les capacités à pouvoir œuvrer pour l'amélioration des conditions des vie de la femme, particulièrement de Walungu, une fois qu'elle accède à l'espace de décision !

Pour ce faire, les femmes membres des CAP ont considéré qu'une des partie prenantes sur laquelle elles devraient travailler est : les *confessions religieuses* en particulier l'Eglise Catholique.

La formatrice a alors mis un point à ce sujet en soulignant l'importance pour les meneurs d'action de plaidoyer ou de lobbying d'user de certaines techniques bien appropriées pour atteindre les résultats voulus. Elle a cité entre autres

- Les contacts personnels
- Les lettres ouvertes
- L'information
- Les consultations
- Les menaces
- Les pétitions

En soulignant chaque fois le sens et l'importance de chacune d'elles, les circonstances dans lesquelles elles doivent être utilisées et les liens qui les unissent.

Ces notions ont ainsi, après un moment de repos, ouvert le temps à un travail en carrefour pendant lequel les femmes membres des CAP devaient monter un plan de plaidoyer des



actions décidées par ces dernières.

La présentation des carrefour ont à la formatrice conclure les notions cette formation qui trois jours



travaux en davantage permis d'asseoir et de abordées lors de s'est étendue sur

III. NOTES FINALES

Du 10 au 12 janvier 2012, la formation sur les techniques de lobbying et de plaidoyer en matière des droits humains, a été un moment de travail très riche qui a permis aux membres des CAP non seulement d'apprendre mais aussi de s'exprimer sur les problèmes que connaissent la femme dans leurs milieux respectifs et sur l'état des lieux de la situation des

droits humains. Elles ont été encouragé par la formatrice de concrétiser leurs plans de plaidoyer

Ces enseignements ont suscité des élans nouveaux poussant les participantes à renouveler leur engagement au profit d'*un changement réel visant l'amélioration de la situation de la femme et des conditions de vie des populations du territoire de Walungu*. C'est en ce point que se résume la grande résolution prise par les femmes membres des CAP de Walungu à l'occasion de cette session de formation : ***s'unir et travailler dur pour un lobbying, un plaidoyer pour l'accès d'une femme de Walungu compétente et engagée à l'espace des décisions***, en vue de contribuer de façon significative à 'améliorer leur situation. La lutte étant donc d'élaborer un plan d'action et d'identifier des parties prenantes efficaces qui leur faciliteront de hisser une d'elles aux pouvoirs. Unanimement elles ont ciblé la personne de Venantie Bisimwa pour cette fin.

A l'issue de cette formation, les femmes leaders membres des CAP de Walungu, en plus de cette grande résolution, ont formulé les recommandations suivantes :

- Que le RFDP apporte son soutien aux femmes membres des CAP pour la réussite de l'action de plaidoyer arrêtée et qu'elles doivent mener au profit de la femme de Walungu
- Que le RFDP les dote de certains documents d'information de base pour les outiller davantage en particulier les textes des lois qui consacrent les droits de la femme (code de la famille ect.)
- Que le RFDP interviennent particulièrement pour les cas des personnes qui sont dépossédées de leurs terres à Walungu (le cas, à titre illustratif de la famille Cimonge à Burhale qui dépossède des personnes qui occupent depuis longtemps leurs terrains coutumièrement acquis moyennant le paiement de la redevance dite « Kalinzi »)

Fait à Burhale, le 12 janvier 2011